

Protectionnisme : lever un tabou

Christophe Ramaux

Article paru dans *Politis*, 1^{er} février 2007

Le protectionnisme est tabou pour une partie de la gauche non libérale¹. Les bonnes raisons ne manquent pas. Il peut verser dans le nationalisme (la *doxa* nous le rappelle en parlant dans les deux cas de *tentation*). Il peut accréditer l'idée que la *contrainte extérieure* explique tout – l'austérité salariale, le démantèlement des droits sociaux – et *désarmer* en laissant entendre qu'aucune autre politique ne serait, en l'attendant, possible. Il passerait outre que ce sont les firmes multinationales qui organisent les choix de *localisation* de leurs investissements (dont les *délocalisations* au sens strict – fermer ici pour transférer là-bas – ne sont qu'une infime partie) ou de leurs achats (sous-traitance, etc.). Enfin, il empêcherait le développement des pays moins développés en leur interdisant l'accès aux innovations technologiques (si on brime les investissements) et la possibilité de bénéficier de leurs avantages comparatifs (si on restreint leurs exportations). Ce dernier argument renvoie à certains bienfaits des échanges et de la concurrence que reconnaît donc, à l'occasion, la gauche non-libérale : c'est un point positif tant elle peine à le faire par ailleurs.

Mais les bonnes raisons ne font pas raison. Et ce d'autant moins qu'il faut prendre la mesure du caractère radicalement nouveau de l'actuelle mondialisation. Avec elle, une partie du capital s'emploie à établir un régime inédit de mise en concurrence généralisé des pays et de la main-d'oeuvre. Un régime de *déflation salariale* comme le souligne J. L. Gréau dans *L'avenir du capitalisme* (Gallimard)². La protection sociale, le droit du travail ou les services publics sont alors autant de cibles à abattre. Preuve de sa redoutable cohérence, le néolibéralisme s'emploie simultanément à saper la démocratie politique, soit le fondement politique de l'Etat social. Et cela en discréditant son cadre d'exercice *principal* qu'est l'Etat-nation citoyen (cf. l'éloge par le bas du communautarisme, du régionalisme et de la décentralisation aveugle et celui par le haut des institutions supra-nationales).

Que faire ? Ne pas nier l'ampleur des enjeux d'abord. La mise en concurrence généralisée est réelle. Les entreprises implantées dans les pays émergents - Chine et Inde en tête - ne réalisent pas seulement des produits bas de gamme. Elles sont déjà en mesure, et cela sera plus vrai encore demain, de produire des biens et services complexes. La France accueille certes *aussi* des investissements étrangers. Mais ils sont souvent d'une autre nature : rachat d'entreprises, de capacités de production déjà existantes, ici ; implantations de *nouvelles* capacités de production là-bas. Parce qu'elle est généralisée, la concurrence opère aussi à l'intérieur de l'Union européenne. De la part des nouveaux membres bien sûr, mais aussi, depuis quelques temps, de la part de l'Allemagne.

La raison économique, si du moins on ne la réduit pas à celle de la finance, exige de rompre à la fois avec la libéralisation financière et le libre échange généralisé. Les pays moins développés ont besoin d'investissements étrangers pour accéder aux innovations technologiques. Ils n'ont rien à gagner, si ce n'est la dépendance, à une croissance tirée par les exportations. C'est bien la satisfaction des immenses besoins de leurs peuples qui doit la tirer. La raison démocratique l'exige tout autant. N'est-ce pas la possibilité pour les communautés de citoyens de choisir leur destin qui est en jeu ?

¹ Parmi les exceptions : la note pour *Attac* de G. Duménil et D. Plihon sur le *libre-échange*.

² Livre discutable sur certains points mais qu'on ne conseillera jamais assez.

La concurrence, les échanges, ont évidemment du bon. On ne peut néanmoins confier au marché, ni *a fortiori* au capital, le pilotage exclusif de l'économie. Celui-ci exige aussi de l'intervention publique. Ce qui est vrai de façon générale, l'est pour les relations économiques internationales. Dans la *Grande transformation* - ouvrage qui vaut surtout pour ses intuitions - K. Polanyi retient une définition large du *protectionnisme* en y intégrant la protection sociale et commerciale. Cela donne une boussole : ni économie *de* marché, ni tout-Etat, et donc ni libre-échange, ni protectionnisme intégral.

D'où le bien-fondé du plaidoyer en faveur d'un *néo-protectionnisme* (voir le site <http://www.protectionnisme.eu>) : il s'agit, en relançant notamment la *préférence communautaire*, de permettre à la concurrence de s'exercer, mais à l'intérieur de zones relativement homogènes. Cela permettrait de réduire les échanges internationaux et donc la pollution. Le néo-protectionnisme ne suffit pas à dessiner un projet global à opposer au libéraux. Sans cette pièce là, nul projet cohérent cependant.